

## **Compte Rendu de la Commission communale de concertation sur les antennes de téléphonie mobile du 22 février 2017**

Salle Garonne, Marengo, 6, rue René Leduc

### **PARTICIPANTS :**

Martine SUSSET, Conseillère Municipale Déléguée

Anna POLIZZI, Chargée de mission, Direction de l'Environnement

Lilian STURNY, FREE MOBILE

Pascal ROEHRIG, BOUYGUES TELECOM

Eric NIECHE, ORANGE

Jérôme PAGES, SFR

+ une dizaine de représentants d'Associations de Quartier dont ARPSM31-Busca et M. VENTURA (asso copropriétaire Av Frizac)

### **1) Informations sur le Projet Métro 4G :**

30 kms de réseau à couvrir sur les 2 lignes : installation de 114 antennes dans les tunnels et 165 antennes dans les stations et sur les quais.

Tout sera terminé à la rentrée 2017.

### **2) Informations sur le Projet ONCOPOLE :**

Installation d'un pylône externe sur lequel les 4 opérateurs installeront leurs antennes.

### **3) FREE MOBILE : 43, rue des Trente-Six Ponts :**

Installation de 2 antennes tubulaires sur la terrasse de l'immeuble sur laquelle BOUYGUES TELECOM est déjà présent.

Environnement :

Ecole Privée Notre Dame 42, bis (60m) + 2 autres écoles non mentionnées dans le dossier :

n° 41 : Institut Médico Educatif (IME) LAMARCK

n° 25 : Centre d'Education Spécialisée pour Dysphasiques et Déficients Auditifs (CESDDA°

Demande d'intégration de ces 2 établissements dans le dossier.

Problèmes des dossiers : Aucun diagramme de rayonnement des antennes n'est communiqué.

Il est possible de demander des mesures de champ à l'ANFR (Agence Nationale des Fréquences). Si ces mesures donnent un résultat supérieur ou égal à 6V/m, une démarche est entreprise auprès de l'opérateur concerné.

D'après la Mairie de TOULOUSE, le niveau moyen à TOULOUSE serait de 1,2V/m et correspondrait au niveau moyen en FRANCE.

### **4) ORANGE : Déplacement de l'antenne du 105 au 146 rue Achille Viadieu (près de la Place Lafourcade)**

Contrairement au dossier de FREE, un « périmètre indicatif couvert » est porté sur une carte trop petite pour être véritablement exploitable.

NB1 : Les opérateurs considèrent qu'il n'y a pas de risques avérés au niveau des antennes, que la crainte exprimée par certains n'est pas scientifique, mais « sociétale ». En revanche ils ne nient pas les dangers qui existent au niveau des téléphones portables, en cas d'usage excessif.

NB2 : Au nom du « principe de précaution », des parents d'élèves ont refusé que des ordinateurs soient connectés par WI-FI à l'intérieur d'une école. Le problème a été résolu en se connectant en filaire.

Il convient de noter que la fréquence utilisée en WI-FI (2,5Ghz) est la même que la fréquence utilisée pour la diffusion de la 4G...